



Récupération permis convocation visite médicale

Par **bouhou**, le **27/02/2012** à **11:39**

Bonjour.

Je me suis vu retirer mon permis pour une durée de 6 mois en août 2011. La communication, quant aux formalités pour le récupérer étant absente, j'ai découvert que je devait passer une visite médicale.

Des questions subsistes sur cette procédure :

- je ne suis pas en possession de mon permis, je ne peux donc pas remplir l'intégralité des informations sur le cerfa 11245.03.
- je ne sais pas où je dois transmettre ce formulaire : une adresse précise serait la bienvenue (j'habite à Lille et dépend donc de la préfecture lilloise) ?
- dois-je envoyer également les photos qui me sont demandées ? combien ?
- quels sont les autres éléments que je dois renvoyer ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **27/02/2012** à **13:38**

Bonjour,

Service des permis de conduire
Préfecture de LILLE

Adresse complète sur internet, googl est votre ami.

Par **bouhou**, le **27/02/2012 à 13:52**

merci d'avoir répondu partiellement à ma question, et concernant les photos, dois-je en envoyer? et combien?

et y a t il d'autres éléments à renvoyer?

Par **Tisuisse**, le **27/02/2012 à 14:48**

Je vous ai dit, il me semble : voir la préfecture. Téléphonez d'abord au service des permis de conduire.

Par **bouhou**, le **27/02/2012 à 14:50**

ok merci.

J'ai enfin réussi à les avoir au téléphone! victoire!